

TRV : Accident de Puisseguin - Rapport du BEA-TT



Le BEA-TT (Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre) vient de rendre son rapport dans le cadre de l'accident de Puisseguin survenu le 23 octobre 2015.

Parmi les recommandations, le bureau d'enquête invite les autocaristes à sensibiliser les voyageurs aux procédures d'évacuation.

C'est en ce sens qu'en janvier 2017, une plaquette a été établie en collaboration avec le groupe paritaire de protection sociale et de prévoyance de branche (KLESIA). Ces travaux ont été travaillés conjointement avec les organisations syndicales de salariés FGTE-CFDT, FO-UNCP et SNATT-CFECGC dans le cadre de l'accord du 25 juin 2016 relatif aux conditions spécifiques d'emploi des conducteurs de véhicules de transport de personnes exerçant un service de tourisme.

La partie recto de cette plaquette comporte des éléments simples mais essentiels pour l'évacuation d'un autocar en cas d'urgence. La partie verso comporte des éléments relatifs aux gestes de premiers secours.

Cette plaquette a été largement diffusée aux adhérents de l'OTRE. Libre de droit, elle est accessible pour toutes les entreprises du secteur. Des campagnes d'informations et de sensibilisation sont actuellement organisées en région par les antennes territoriales de l'OTRE.

Contact presse :

Jean-Marc RIVERA, secrétaire général national

06 30 12 37 37

jeanmarc.rivera@otre-direction.org